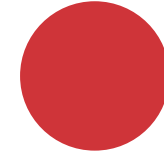




Club Nautique de Saint Raphaël

AVIS DE COURSE

RIVIERA CUP FIREBALL



7 au 9 NOVEMBRE 2025

AUTORITE ORGANISATRICE :

Le Club Nautique de Saint Raphaël

REGLES :

Cette régata sera régie par:

- Les règles de courses à la voile World Sailing, 2025/2028,
- Les prescriptions de la FFVoile,
- Les règles de classe et le présent avis de course,
- Les instructions de course type et annexes aux IC.
- Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux

- **Fireball**

Inscription et paiement exclusivement sur Internet

www.cnsr.fr avant le 2 novembre minuit.

Majoration de 20€ après cette date.

La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence FFVoile, avec autorisation parentale pour les mineurs.

Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1500 000 Euros,

Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.

Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

DROITS D'INSCRIPTIONS :

- 135€ par embarcation, dîner du samedi soir compris

Les paiements en retard seront reçus le vendredi 7 novembre entre 9h30 et 12h30 au club.

PROGRAMME

Mise à disposition :

- Vendredi 7 novembre 13h
- Samedi 8 novembre 10h
- Dimanche 9 novembre 10h30

Un apéritif sera organisé au Club House le Vendredi soir. Pasta party et/ou soupe au retour à terre.

Un dîner aura lieu le samedi soir à la salle « la Rotonde ».

INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS

Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale et mises en ligne sur le site du CNSR. <https://www.cnsr.fr/event/fireball-riviera-cup-2025/>

CLASSEMENTS

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : **2**
Si **3** courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

Un minimum de 5 bateaux par classe est exigé pour le classement.

Le Système de Points à minima de l'annexe A4.1 et A4.2 s'appliquera.

REMISE DES PRIX

Remise des prix pour toutes les séries le Dimanche dès que possible après la fin de la course.

SECURITE ET EQUIPEMENT

Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre porter une brassière de sécurité homologuée. Les combinaisons humides et les combinaisons étanches ne sont pas des vêtements de flottaison individuels.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques, (Voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice ou les membres de l'organisation n'accepteront aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation. Les participants autorisent le CNSR à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition pour la promotion du club ou de ses partenaires.

ACCUEIL DES BATEAUX

Les bateaux avec leurs remorques seront stockés dans le parking Beurivage. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.

Club Nautique de Saint Raphaël

26 place du Club Nautique - 83700 SAINT RAPHAEL

Tel : 04 94 95 11 66 | courriel : club@cnsr.fr